Accueil Le journal en ligne



Vidéos d'ailleurs Avis de décès Rechercher

m Annonces légales

S'abonner

m Annonces légales

S'abonner

PIERREFONDS. PRATIQUANT LA «RANDONUE», IL SE **BALADE «UNE BOUTEILLE EN PLASTIQUE ENTRE LES FESSES**»









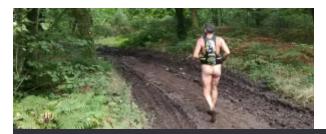








Il aime se promener nu dans les bois. Problème, Didier Legros, 59 ans, a croisé la route d'une mère de famille et de ses deux enfants.



«Je fais de la «randonue» depuis des années», explique Didier Legros, 59 ans, gérant d'une entreprise dans l'événementiel, et poursuivi ce vendredi 10 septembre pour exhibition sexuelle.

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

Accueil Le journal en ligne



Vidéos d'ailleurs

Avis de décès

Rechercher

<u>m</u> Annonces légales

S'abonner

sa sœur, de préciser aux militaires : l'homme des bois avait «une bouteille d'eau entre les fesses».

Lorsque les gendarmes arrivent sur place, Didier Legros sort du bois, se rhabillant à la va-vite. Legros est interpellé alors qu'il se dirige vers son Citroën Jumpy de couleur jaune. En plus de la bouteille en plastique flottant sur sa lune, les militaires constatent que l'homme est porteur «d'un tour de taille en tissu, avec des chaînes qui pendent à ses parties génitales». Une fois rhabillé – et contestant aussitôt les faits d'exhibitionnisme -, Didier Legros est placé en garde à vue.

«Je me cache le plus vite possible dès que je croise des gens»

Casquette et tee-shirt noirs, jean bleu – et chaussures de randonnées à ses pieds -, Didier Legros comparaît libre ce vendredi 10 septembre. Déjà condamné à deux reprises pour exhibition sexuelle (la première fois à une amende et la seconde à une peine d'emprisonnement avec sursis), Legros, célibataire et sans enfant – et domicilié à Compiègne proche du centre-ville – campe sur ses positions. «Si je peux me permettre, je dirais que le terme d'exhibition est un peu trop large. Quand je me promène, je suis nu, c'est vrai ; mais je me cache le plus vite possible dès que je croise des gens.» Et Didier Legros – bénéficiant pour son entreprise des aides de l'État depuis le début de la pandémie – de revenir une dernière fois sur sa passion de la «randonue» : «C'est une activité sportive qui ne me coûte rien.»

«Le fait d'imposer sa vue et sa nudité au public fait partie de l'infraction d'exhibitionnisme», avance de son côté la procureure Marie-Céline Lawrysz. Et de poursuivre : «La « randonue » n'est pas une activité sportive reconnue comme telle – et elle est pénalement répréhensible. Monsieur Legros ne le comprend pas et je suis inquiète pour lui. Son mécanisme psychologique nous indique qu'il existe aujourd'hui un risque de réitération sérieux.» Elle requiert à son encontre 6 mois de prison avec sursis probatoire renforcé d'une durée de deux ans – avec obligation de suivre des soins

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

Accueil Le journal en ligne



Vidéos d'ailleurs

Avis de décès

Rechercher

m Annonces légales

S'abonner

prison avec sursis probatoire d'une durée de 2 ans. Il aura pour seule obligation de suivre des soins psychologiques.

A.B.

(Photo d'illustration)















X

Catégorie L'actu du jour • 10 septembre 2021

Étiquettes | fait divers

tribunal

ONGLET PRÉCÉDENT

Saint-Sauveur. Tombé dans la piscine familiale, un enfant de deux ans héliporté

ONGLET SUIVANT

Pierrefonds. «Appel à la vigilance» après une «tentative d'enlèvement» d'un enfant de 11 ans

Contenus similaires

Covid-19 et rentrée



Deux véhicules

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.



Accueil Le journal en ligne



Vidéos d'ailleurs

Avis de décès

P Rechercher

m Annonces légales

S'abonner

Cousin

15 septembre 2021

dans la Ferme du

Pré

15 septembre 2021



Nogent-sur-Oise. 879 grammes d'héroïne saisis par les douanes

14 septembre 2021



Compiègne.
Clarisse retrouvée,
après une
disparition
inquiétante

14 septembre 2021

Rejoignez-nous sur Facebook



Annonce

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

Accueil Le journal en ligne



Vidéos d'ailleurs

Avis de décès

Rechercher

<u>m</u> Annonces légales

S'abonner

Suivez-nous sur Twitter



Archives

Sélectionner un mois

Tag

Ter tour accident Aisne Assises ava avocat Beauvais Chantilly chasse à courre Christophe Ellul Compiègne conseil départemental Coronavirus Covid covid-19 Creil Crépy-en-Valois décès départementales Elections départementales et régionales Elisa Pilarski Eric Wærth faits divers gendarmes incendie Liancourt Margny-lès-Compiègne montataire morts suspectes Municipales 2020 Méru Nadège Lefebvre Nogent-sur-Oise Noyon Oise Olivier Dassault pass sanitaire police pompiers Roxane Lundy régionales sdis60 Thierry Deblangy VICTOR HABERT Xavier Bertrand

© OISE HEBDO 2021

Politique de confidentialité Contacts et infos

X

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

